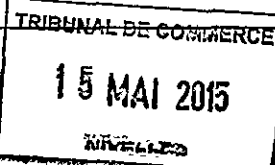


**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***15075479***

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0478.185.056

Dénomination

(en entier) : **EMAC INVEST**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

 Siège : chemin Bernard Croix, 12 à 1325 BONLEZ
(adresse complète)
Objet(s) de l'acte : transfert du siège social
 Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue au siège social, ce 2 avril 2015

 La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Monsieur Alexandre CRICKX, administrateur
délégué.

 Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut
valablement délibérer des points repris à l'ordre du jour.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

-Transfert du siège social

Délibérations

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

 -Accepte le transfert du siège social à dater du 1er mai 2015, du Chemin Bernard Croix, 12 à 1325
Chaumont-Gistoux vers l' Allée Bois du Bercuit 77 à 1390 Grez -Doiceau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 16H30 ;

 Alexandre CRICKX
Administrateur délégué

 Annabelle DEBNICKI
Administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature